3ème ANNÉE — PRINCE-ALBERT, SASK., JEUDI 20 MARS 1913 — No. 1

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

ABONNEMENTS:
Un an (Canada) $1.00
Un an (Etranger) $1.50
ANNONCES:
La ligne (1ère insertion) $0.12
Insertions subséquentes 0.08
Mariage, Décès, Naissance. - - - - .25

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Le seul journal français de la Saskatchewan

REDACTION: 405, 13ème RUE

ADMINISTRATION: 1303, 4ème Avenue Ouest, Prince-Albert, Sask.

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — PUBLIÉ PAR LA CIE LA BONNE PRESSE, LTÉE — J. P. DAOUST, *Administrateur*

Alleluia!

Il nous tardait de pouvoir reprendre la publication du journal un instant interrompue.

Après deux semaines qui ne furent point inactives pour le personnel du journal — on se doute bien un peu que le déménagement et l'installation d'une imprimerie n'est pas une sinécure — nous sommes enfin dans nos meubles, et c'est aujourd'hui de la ville épiscopale de Prince-Albert que nous sommes heureux d'adresser à tous nos lecteurs un joyeux "Alleluia!"

L'accueil chaudement sympathique que nous avons reçu ici de la part de toute la population nous est un puissant reconfort. En retour, nous pouvons assurer tous nos amis que nous entendons bien n'épargner ni sacrifices ni efforts pour marcher de progrès en progrès si l'on veut bien accorder au seul journal français de la Saskatchewan tout l'appui et l'encouragement qu'il mérite.

Il n'est que juste de rendre hommage ici au dévouement et à l'énergie dans le bien qu'ont su déployer les actionnaires et les directeurs de la BONNE PRESSE, spécialement, Sa Grandeur Mgr Pascal, pour faire du PATRIOTE un organe catholique digne de la population franco-canadienne de l'Ouest.

Heureuse bénéficiaire des lourds sacrifices pécuniaires que notre Compagnie de publication s'est généreusement imposés pour le soutien d'une œuvre catholique avant tout, la population française de l'Ouest ne saurait faillir au devoir de la reconnaissance, toujours doux à toute âme bien née, et qui d'ailleurs, pour répondre à l'action et à la générosité, ne se contente point de l'inaction et de l'indifférence. Nous y comptons sans la moindre incertitude puisque vous avez à cœur comme nous la réalisation d'espoirs qui sont en même temps les désirs de tous.

L'on nous saura gré déjà, nous l'espérons, d'avoir pu ajouter au menu intellectuel et littéraire de chaque semaine deux pages supplémentaires de lectures variées et fort intéressantes. "La page du dimanche", notamment, sera lue dans les familles avec un plaisir toujours nouveau et le feuilleton que nous publierons régulièrement, tout en piquant vivement la curiosité des imaginations les plus perspicaces, laissera dans l'âme autre chose que des futilités ou des principes de perversion: on s'y trouvera toujours en compagnie d'honnêtes gens. C'est une fréquentation plus intéressante que celle des louches personnages dont certains romanciers font leurs héros, mais que, dans la vie réelle, l'on préfère rencontrer derrière les barreaux d'une prison. — On ne manquera pas non plus d'apprécier l'intéressant travail historique de M. Louis Schmidt sur la ville de Prince-Albert. M. Louis Schmidt est l'un des premiers pionniers de l'Ouest et sa plume sait narrer les faits et les détails avec précision, en un style agréable et limpide.

Ce premier numéro, qui sort de nos nouveaux ateliers, donne un aperçu du genre qu'il nous est possible d'adopter dans le cadre de nos huit pages, avec place encore pour de plus nombreuses correspondances des divers centres français, si nos correspondants veulent bien se prévaloir, dans les numéros subséquents, de l'avantage que nous leur offrons de mieux faire connaître les faits et gestes les plus intéressants de leur localité.

Le lecteur nous pardonnera de l'avoir entretenu si longuement de détails plutôt personnels. Mais le journal catholique n'est-il pas un peu membre de la famille? Il n'a d'autre désir d'ailleurs que de rendre ses visites hebdomadaires à vos foyers aussi agréables et aussi bienfaisantes que possible, et il n'a vraiment qu'un regret: celui d'avoir à compter inévitablement avec les ressources matérielles indispensables pour vous prodiguer toujours davantage le meilleur de son esprit et de son cœur.

Le catholicisme prédomine au Canada

90,092 catholiques en Saskatchewan, 284,676 catholiques dans l'Ouest

Le bureau fédéral des statistiques vient de publier un intéressant bulletin faisant connaître les dénominations religieuses existant au Canada et donnant le nombre des fidèles de chacune de ces religions.

Les différentes sectes religieuses dont il existe des adeptes au Canada sont au nombre de 79.

Au cours du recensement de 1911, 7,174,153 personnes ont déclaré pratiquer l'une des ces religions; 32,490 personnes ont déclaré ne professer aucune religion.

Ce qui est consolant de constater c'est que la religion catholique romaine est celle qui, au Canada, compte le plus fidèles: 2,833,041.

Les presbytériens viennent ensuite au nombre de 1,115,324; puis les méthodistes 1,079,892; les Anglicains 1,043,017, les Baptistes: 382,666; les Luthériens 229,864; les catholiques grecs; 88,507, etc.

Voici comment se répartit au point de vue religieux la population de l'Ouest:

CATHOLIQUES ROMAINS	
Manitoba	73,994
Alberta	62,193
Saskatchewan	90,092
Colombie	58.397
Total	284.676

MÉTHODISTES	
Manitoba	65.897
Alberta	61.844
Saskatchewan	70,325
Colombie	52,132
Total	250,198

PRESBYTÉRIENS	
Manitoba	103,621
Alberta	62,351
Saskatchewan	96,564
Colombie	82,125
Total	344,661

ANGLICANS	
Manitoba	86,278
Alberta	55,628
Saskatchewan	75,342
Colombie	100,592
Total	318,140

Comme on peut le constater par ces chiffres officiels, dans la Saskatchewan les catholiques comptent plus d'adhérents que chaque secte protestante prise individuellement à l'exception de la secte presbytérienne et si l'on compare leur nombre à celui des presbytériens, des méthodistes et des anglicans réunis ils forment les deux cinquièmes de la population.

Pour la Convention de Régina

Reunion du comite central de l'Association Franco-Canadienne

Le Comité central de l'Association Franco Canadienne de la Saskatchewan s'est réuni à Régina, jeudi le 13 mars, pour examiner les mesures à prendre en vue de la prochaine convention franco canadienne à Régina. Etaient présents: S. G. Mgr. Mathieu, M. l'abbé Maillard, secrétaire général de l'Association, le R. P. Sauner, M. l'abbé Gaire, M. Beauchamp représentants de la section sud, et le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I. réprésentant de la section nord.

On détermine d'abord les sujets qui pourraient être traités à la convention et ceux qui en seront chargés.

1° Statistiques sur le nombre des Franco-Canadiens dans la province: M. l'abbé Maillard.

2° Quel est l'état actuel de la langue française dans la province? Quels sont les meilleurs moyens à prendre pour la conserver et la faire progresser: R. P. Sauner.

3o Travail précis sur la loi des écoles, sur les droits qu'elle accorde au français et sur les moyens à prendre pour en profiter: l'honorable M. Turgeon.

4o De l'immigration dans la province. Soins qu'il faudrait prendre de tous les immigrants catholiques et surtout des immigrants français: M. l'abbé Gravel.

5o L'encouragement qu'il faudrait donner à la presse catholique française: R. P. Auclair.

6o Avantages pour les membres des professions libérale de venir se fixer ici et qualités que doivent avoir ceux qui y viennent. Même sujet traité pour les ingenieurs et les architectes: M. Fortin, M. le docteur Paradis et M. Amuyot.

7o L'euvre de la race française dans la province: M. Louis Schmidt.

8o Travail sur la tempérance: M. le docteur Godin.

9o Fédération des catholiques: l'hon. M. Prendergast.

Le secrétaire du comité central est chargé d'écrire à tous ceux qui ont été choisis pour faire des travaux pour leur demander s'ils acceptent cette charge.

Il écrira aussi à tous les curés qui ont des Franco-Canadiens dans leurs paroisses pour leur demander de vouloir bien organiser les cercles locaux et d'envoyer aussitôt les noms des membres au secrétaire. Ces Cercles locaux doivent s'organiser le plus tôt possible.

Le règlement de l'Association sera publié le plus tôt possible, et on en commencera immédiatement la distribution.

M. Ludger Roy, de Régina est choisi comme trésorier général de la société.

On aura des membres donateurs et des membres bienfaiteurs de la convention à part les membres titulaires. Les premiers payeront $25.00 et les seconds $5.00.

On discute longuement la question de savoir quels sont ceux de la province de Québec que nous devrions inviter. Après mûre reflexion, il est décidé d'attendre un peu avant de faire definitivement ce choix. On s'accorde tout de même à dire qu'il faut inviter tous les membres du Comité Permanent du Congrès de la Langue française au Canada. Les membres de ce comité sont S. G. Mgr. Roy, l'hon. M. Thomas Chapais, M. l'abbé Ph. J. Filion, M. Amedée Dénault, M. Adjutor Rivard, de Quebec; l'hon. M. A. E. Arsenault, Summerside. I.P.E.; R. P. A.-F. Auclair, Prince Albert. Sask; M. l'abbé Elie Auclair, Montréal, M. le docteur G. N. Baril, Montréal, M. le docteur J. D. Bedard, Lynn. Mass; l'hon. sénateur N. A. Belcourt, Ottawa. M. C. S. O. Boudreault, président de l'Association d'Education de l'Ontario, Ottawa., M. le docteur A. A. E. Brien, Manchester N. H.; R. P. Charlebois O.M.I. Ottawa, M. l'abbé Emile Chartier St. Hyacinthe; M. l'abbe Emile Cloutier, des Trois Rivières L'hon. sir Joseph Dubuc, Winnipeg; M. Alcée Fortier, Nouvelle Orleans, Louisiane M. le sénateur Lavin Girroir; M. l'abbé P. C. Gauthier, St. Louis I. P. E. M. J. Henri Guillet, Lowell, Mass. M. le docteur F. Lachance, St. Boniface, Man. l'hon M. P.-A. Landry, président du Senat, Dorchester, N. B; l'hon M. H. T. Ledoux, Nashua, N. H.; M. Edouard Montpetit, Montréal; M. J. A. Ouellette, Edmonton, Alta., M. J. E. Prince, Québec, l'hon. L. A. Prud'homme,

(A suivre en 5ème page)

De par le Monde

Elections dans l'Alberta.

On assure que les élections générales dans cette province auront lieu en avril.

L'Ontario émigre dans l'Ouest.

Un millier de prospères agriculteurs de l'Ontario quittent à la fois cette province, par le Pacifique Canadien et le Grand Tronc, pour aller planter leur tente dans la Saskatchewan et l'Alberta. De ces mille émigrants 200 sont des femmes et une centaine des enfants.

Visite de manufacturiers Allemands.

On mande de Winnipeg qu'une centaine de manufacturiers d'Allemagne feront une tournée dans l'Ouest cet été.

Le roi de la Grèce assassiné.

Une dépêche de Salonique annonce que George I. roi de la Grèce a été assassiné.

La crise financière.

Les banquiers de Toronto pensent que l'argent continuera à être rare toute l'année même après la conclusion de la paix dans les Balkans.

Le bill de la marine.

Voilà un bill qui n'a pas l'air de vouloir passer comme une lettre à la poste. L'opposition lui a fait une bataille en règle et le parlement a siégé jour et nuit pendant trois semaines. Une trève est maintenant consentie et la discussion ne reprendra qu'après Pâques lorsqu'auront été votés les subsides essentiels.

Un collège à Calgary.

Les Bénédictins d'Agleterre fonderont bientôt un collège canadien, à Calgary, dans l'Alberta, sur un superbe site de vingt âcres, qu'ils viennent de choisir, à proximité de cette ville. Tous les professeurs seront des gradués d'Oxford, et le R. P Clarkson, O. S. B., est le supérieur de la nouvelle institution.

Le rapatriement dans l'Ouest.

Soixante-quinze colons venant de la province de Québec et des Etats-Unis de l'est, viennent d'arriver dans l'Alberta, ils font partie de la première excursion organisée par le R. P. Giroux, O. M. I., missionnaire-colonisateur.

A l'exception de quelques-uns, qui demeureront à Edmonton, ces nombreux colons se dirigeront vers la nouvelle colonie de Falher, à 40 milles à l'ouest de Grouard.

Le R. P. Giroux déclare que ce premier contingent de colons forme l'avant-garde d'une véritable armée de rapatriés; il annonce, en effet, qu'au cours de la saison, plus de quinze cents franco-américains immigreront en Alberta.

Ce résultat magnifique est le fruit du labeur du dévoué colonisateur de la Rivière à la Paix qui, durant tout l'hiver, s'est occupé de faire connaître dans l'Est américain les ressources agricoles de l'Alberta.

Le R. P. Giroux mérite les félicitations unanimes pour l'excellent début de son travail de l'année.

Le prochain gouverneur-général.

La famille vice-royale s'est embarqué pour l'Europe. On doute fort qu'aucun membre de cette famille ne revienne jamais en Canada, sauf le duc de Connaught afin de mettre ordre à ses affaires avant d'abandonner définitivement le poste de gouverneur général.

Si on suit les précédents, il est bien probable que le successeur du duc de Connaught, comme gouverneur général du Canada, sera connu très prochainement.

Les rumeurs persistent à mentionner le nom du comte Beauchamp.

La cathédrale de Charlottetown.

La cathédrale catholique de Charlottetown. I. P. E., qu'un incendie a complètement détruite la semaine dernière était la plus grande église de cette province. Elle avait été construite il y a six ans par Mgr O'Leary, qui devait célébrer le 18 mai prochain la libération de la dette paroissiale. Ce magnifique temple avait coûté $300,000.

Congrès international d'agriculture.

Ce congrès se tiendra au mois mois de juin cette année à Gand en Belgique sous le haut patronage du roi des Belges.

Emprunt de $46,000,000.

Le parlement français demande l'autorisation de faire cet emprunt dont 32 millions pour travaux publics.

L'Italie et la guerre.

Le ministre des finances de l'Italie propose au Parlement une appropriation de $16,000,000 pour le développement de la marine de guerre italienne.

Pour remplacer la gazoline.

On a découvert paraît-il une nouvelle composition chimique peu dispendieuse qui remplacerait l'essence de pétrole pour les moteurs d'automobiles.

Attaques orangistes.

Le maire Hocken de Toronto dans un congrès orangiste à Windsor, Ont., a fait une violente attaque contre les catholiques de la province de Québec et les écoles bilingues de l'Ontario. Il voudrait voir l'anticléricalisme à l'ordre du jour dans ces provinces.

Quand finira la guerre?

Les puissances ne veulent pas reconnaître les conditions imposées à la Turquie par les Alliés. Andrinople aurait offert de capituler à condition que la garnison puisse sortir avec les honneurs de la guerre; il paraît que la Bulgarie n'a pas voulu y consentir.

Évangile

Du Dimanche de Pâques

En ce temps-là, Marie Madeleine, Marie mère de Jacques et Salomé, achetèrent des parfums pour aller embaumer Jésus. Et le premier jour de la semaine, étant parties de grand matin, elles arrivèrent au sépulcre au lever du soleil. Cependant elles se disaient entre elles: Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre? Mais, en y regardant, elles aperçurent que cette pierre, qui était fort grande, avait été ôtée. Puis, entrant dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis au côté droit, vêtu d'une robe blanche, et elles en furent effrayées. Mais l'Ange leur dit: Ne craignez point: vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié; il est ressuscité: il n'est point ici: voici le lieu où on l'avait déposé. Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée: c'est là que vous le verrez, comme il vous a dit lui-même.

Petit Calendrier

Jeudi, 20 Mars—Jeudi Saint
Vendredi, 21 Mars—Vendredi Saint
Samedi, 22 Mars—Samedi Saint.
Dimanche, 23 Mars—Pâques.
Lundi, 24 Mars—Lundi de Pâques.
Mardi, 25 Mars—Mardi de Pâques.
Mercredi, 26 Mars—St. Ludger, évêque.

Les Canadiens dans l'Ouest

(Ecrit spécialement pour le Patriote de l'Ouest.)

Où irons-nous?

Groupés dans des centres Canadiens-français, ou dispersés dans des centres anglais et protestants, telles sont les deux premières situations des Canadiens-français dans l'Ouest.

Dans deux articles précédents, j'en ai montré les avantages ou les inconvénients, les bonnes ou les mauvaises conséquences, selon que l'on considère la première ou la seconde situation, et, aujourd'hui que l'on sent la nécessité de grouper et d'unir toutes les forces Canadiennes-françaises afin d'en former un bloc capable de résister à des chocs à craindre, c'est parmi ceux de la seconde situation que j'ai battu le rappel du côté de la première.

J'ai supposé et espéré d'abord, que à la lumière de ces réflexions, des Canadiens-français tentés d'abandonner pour un interêt pécuniaire un milieu qui leur est avantageux au point de vue de la nationalité et de la religion, se lasseraient arrêter, et n'iraient pas éparpiller des forces qu'il est si utile et si nécessaire de grouper pour des intérêts supérieurs.

J'ai supposé et espéré ensuite, que à la lumière de ces réflexions, d'autres Canadiens-français se diraient. "Nous ne sommes pas chez nous au milieu de ces Anglais et de ces protestants, qui n'ont ni notre langage, ni nos principes: il nous faut un autre milieu, qui nous convienne à nous et à nos enfants surtout, afin que nous restions ce que nous sommes, et que nos enfants soient ce que nous ont faits nos pères et nos mères, c'est-à-dire des catholiques et des Canadiens-français. Il le faut, même si pour y arriver nous devons sacrifier quelque chose de notre position, car ces sacrifices seront largement compensés par des avantages d'un ordre supérieur, qu'on nous apprit à mettre toujours en première ligne. Où irons-nous pour trouver ce milieu qui nous convient?"

Avant de répondre à cette question, il me reste à examiner la troisième situation des Canadiens-Français dans l'Ouest.

Beaucoup s'imaginent sans doute avoir deviné quelle est cette troisième situation, et pensent tout naturellement que je vais parler des centres mixtes. Il semble en effet tout naturel qu'après avoir considéré les Canadiens-Français dans deux situations extrêmes, tout-à-fait opposées, je m'arrête à ceux qui se trouvent dans une situation intermédiaire, et lesquels peut-être sont le plus grand nombre.

Sans doute j'aurais pu faire cette division, mais, à mon avis, ceux qui se trouvent dans cette situation intermédiaire, ne se trouvent pas dans une situation tellement différente de la première ou de la seconde, qu'on ne puisse pas les classer dans l'une ou dans l'autre, pour les avantages ou les inconvénients qui en résultent.

Il y a dans l'Ouest des centres mixtes, comme Prince-Albert, Régina, Saskatoon, Battleford, North-Battleford, Végreville, Edmonton, Calgary, et bien d'autres encore, où les catholiques et les Canadiens-Français forment une minorité respectable qui leur permet d'être chez eux, et de vivre de la vie qui leur est propre, avec leurs églises, leurs écoles, leurs sociétés et leurs œuvres bien vivantes: orphelinats, pensionnats et hôpitaux. Ne peut-on pas les classer parmi ceux de la première situation, formant un centre Canadien-Français, quoique dans un milieu en majorité anglais et protestant.

Je sais bien qu'il y a plus ou moins le danger de l'assimilation par suite du voisinage, mais une bonne organisation, surtout l'organisation paroissiale, doit être là pour veiller et parer à ce danger.

Quant aux autres centres mixtes, où les Canadiens-français ne sont que quelques-uns, j'en ai déjà parlé: c'est la seconde situation avec toutes les funestes conséquences, et elle devrait être abandonnée.

J'en arrive maintenant à la troisième situation des Canadiens-Français dans l'Ouest, que j'appelerai celle des isolés.

C'est la situation de ceux qui vivent sur des terres, loin de tout ce qui entretient la vie sociale, nationale et religieuse. Ils ne sont pas responsables de cette situation je le sais, car ils sont venus de Québec ou d'ailleurs au temps où les centres n'étaient pas encore formés, d'autres sont venus plus tard, mais pauvres, ils ne pouvaient acheter près des centres. Il leur a fallu du courage pour subir cette situation, mais on s'habitue à tout; ils se sont même peut-être trop habitués à cette vie isolée, et n'en considèrent plus assez les inconvénients.

Aujourd'hui un certain nombre d'entre eux ont la patente de leur terre, et sont assez à l'aise. Ils pourraient sans trop de sacrifices vendre, et venir s'établir près d'un centre Canadien-Français, où les terres sont encore à bon marché, mais qu'ils ne tardent pas trop, car plus tard, il serait peut-être trop tard.

A. Watelle.
Curé de Delmas.

St. Louis, Sask.

3me assemblée du Conseil 1er mars 1913

Tous les conseillers sont présents.

Le maire Leblanc préside.

Les minutes de l'assemblée précédente étant lues et approuvées, la lettre de M. Geoffrey Green de Spring Grove, en date du 25 Nov. dernier, est prise en considération, ce monsieur demande compensation pour de l'ouvrage fait à une clôture qu'il a déplacée sur sa propre terre. Un chemin public passait sur cette terre, et en 1908 la clôture en question fut d'abord faite le long de ce chemin. En 1912, le chemin de ligne en dehors de sa terre étant devenu passable, M. Green a reculé sa clôture jusqu'à la ligne et c'est pour ce travail qu'il demande compensation.

1o. Sur proposition de M. Johnston, la demande de Green est rejeté par le Conseil.

On prend ensuite en considération une lettre de la *Commission Gouvernementale des grands chemins*, de Régina, et après une longue discussion, aucune décision définitive n'est prise à ce sujet, sinon que le Secrétaire est prié d'écrire à cette Commission pour en obtenir la liste des chemins considérés pour elle comme les principaux grands chemins de la Municipalité.

Incidemment, la question d'un emprunt d'argent au moyen de débentures vint sur le tapis, et comme ballon d'essai,

2o. Il est proposé par MM. Johnston et Quale qu'un règlement (by-law) autorisant un emprunt par débentures soit émis par le Conseil, la motion est rejetée. Ont voté pour, MM. Abel, Johnston et Quale. Contre, MM Boucher, Boyer, McLeod et le préfet.

3o. M. Boucher propose que comme l'année dernière, le conseil paye aux différentes écoles de la Municipalité un quart de leur cotisation annuelle tous les trois mois, avec l'entente que la pénalité de 8% sur les taxes non payées à la fin de l'année reviendra à la Municipalité. Adopté.

4o. M. Abel propose que les conseillers soient payés pour l'inspection de l'ouvrage qu'ils font faire sur les chemins dans leur division respective, suivant la clause 74a, de l'Acte Municipal. Adopté.

5o. M. Boyer propose que MM. Boucher et McLeod forment le comité de cotisation pour l'année courante. Adopté.

Les syndics de l'Ecole de Domrémy ayant demandé au Conseil paiement des taxes dues avant 1912, moins l'intérêt:

6o. Il est proposé par M. McLeod que cette proposition soit refusée. Adopté.

7o. Proposé par M. Johnston que les minutes des assemblées du Conseil soient publiées en français et en anglais dans deux journaux de Prince-Albert. Adopté.

8o. Proposé par M. Quale que le conseil s'assemble tous les derniers samedis de chaque mois. Adopté.

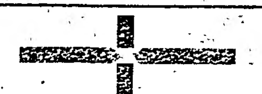
Et l'assemblée s'ajourne.

Willow Bunch, Sask.

Heureuse nouvelle:

Le seize courant madame François Lemieux donnait naissance à une fille qui a reçu au baptême le nom de Rose-Anne. C'est la douzième dans la famille et tous sont en pleine santé. Chose remarquable le premier n'a que treize ans. Voilà ce qui s'appelle être patriote.

LA PAGE DU DIMANCHE



Sème !... Sème toujours !...

Prince-Albert le 10 Mars.

Cher PATRIOTE DE L'OUEST,

Sois le bienvenu parmi nous !

Viens remplir ici ta mission sainte de paix et de fraternité !

Courbés sur les sillons de nos terres encore vierges ou perdus ça et là dans l'immense tourbillon des sombres ateliers, nous gagnons chaque jour le pain de nos enfants.

Sans reculer jamais, sans craindre notre peine, nous savons travailler pour soutenir nos corps.

Mais nos âmes !..

Qui donc en aura soin !..

Elles ont faim elles aussi !

Qui leur donnera du pain ?..

Oh, sois le bienvenu parmi nous !

Sème, sème le bon grain,
A plein cœur à pleine main.
Car c'est le Pain de Demain
Pour les gueux aux mines blêmes
Que tu sèmes !

***

Viens dire à nos enfants ce que furent nos pères.

Viens leur apprendre que pour être heureux il ne suffit pas de rire et de s'amuser.

Dis leur que l'avenir est aux vaillants..à ceux qui placent avant le plaisir la religion le devoir et l'honneur !

Dis leur que le petit nombre importe peu quand le cœur est grand, quand l'âme est noble et généreuse.

Dis leur que le Canadien doit être avant tout catholique et fidèle à son Dieu, mais qu'aussi—car il est parfois sujet à l'oublier,—

Il est né d'une race fière
Que
Béni fut son berceau,
Que
Le ciel a marqué sa carrière
Dans ce monde nouveau,
Et que s'il reste enfin
Toujours guidé par sa lumière
Il gardera l'honneur de son [drapeau !

Sème, sème à pleine main
L'idée au petit bambin
C'est la Force de Demain
Pour les batailles suprêmes
Que tu sèmes !

***

Et puis,..va dans nos familles, dans toutes nos familles.

Va trouver le pauvre et va trouver le riche.

Va trouver l'ouvrier, celui qui travaille et qui peine,..celui qui pleure et qui peut-être, hélas !.. se décourage,..va trouver tous ceux qui souffrent !..

Ramène l'espoir !..

Oh, qu'elle est noble et grande, ta mission !..

Aujourd'hui, l'homme se courbe devant l'argent,..pour devenir riche. Il s'abaisse devant les puissants,..pour obtenir des honneurs.

Prêche à tous l'égalité !

Montre-leur que seul est fort qui s'humilie devant Dieu.

Que seul est puissant qui combat avec Dieu.

Que seul est riche qui travaille pour Dieu.

Et que l'homme n'est grand sur la terre qu'à deux genoux devant Dieu.

Oui, encore une fois, sois le bienvenu parmi nous, cher PATRIOTE DE L'OUEST, et maintenant comme toujours,

Sème, sème au cœur humain
L'oubli du cruel chagrin.
C'est l'Espérance de Demain,
C'est le pardon des blasphèmes
Que tu sèmes !

LE FRANC-TIREUR.

MIETTES HISTORIQUES

Lettre de rémission

"Que Dieu leur pardonne comme je leur pardonne !"

Telle était la formule que le Roi très Chrétien employait chaque année—le jour du Vendredi Saint—pour gracier les condamnés à mort.

Cette tradition touchante est encore observée en Espagne par Sa Majesté Catholique. Le Jeudi saint, dans la chapelle royale, au moment de l'adoration de la Croix, le ministre de la Justice remet au souverain un plateau d'argent sur lequel sont déposés les dossiers des condamnés entourés de rubans de soie noire.

Le Roi, étendant les mains sur le plateau, prononce une commutation de peine, en émettant le vœu que les coupables profitent de cette grâce pour revenir à Dieu.

On remplace aussitôt les rubans noirs par des rubans blancs et l'heureuse nouvelle est transmise aux prisonniers qui ont été l'objet de la clémence royale.

Cette cérémonie s'accomplit généralement à Séville, car c'est dans la vieille capitale de l'Andalousie que le Roi d'Espagne assiste aux offices de la Semaine sainte.

En France, c'était, je l'ai dit, le Vendredi Saint que le Roi prononçait des commutations de peine. On appelait ces lettres de grâce des "lettres de rémission," et elles étaient scellées par le Chancelier.

C'est dans un poème du moyen âge—*Girard de Roussillon*—que l'on voit la Reine de France implorant le Roi, à l'aube du Vendredi Saint, en faveur d'un criminel dont les biens ont été confisqués et qui va être livré au bourreau.

On raconte cependant que Saint Louis estima un jour que la justice devait primer tout autre devoir et qu'il refusa de signer des lettres de rémission en faveur d'un gentilhomme dont les crimes étaient inexcusables. "Heureux ceux qui font justice en tout temps !" aurait-il dit à son prévôt en lui indiquant le verset qu'il venait de lire dans son bréviaire,

J'ignore ce que vaut cette légende. En tout cas, les successeurs du plus pieux de nos rois furent moins rigoureux. Il était extrêment rare, sous l'ancien régime, que le souverain refusât de se conformer à la tradition.

J. MANTENAY.

Pour le Vendredi Saint

Croix adorable,
Croix tout aimable
De mon Sauveur,
Je te salue
Ta seule vue
Ravit mon cœur.

Lorsque tu fus plantée au sommet du Calvaire,
Du monde tout entier tu pris possession ;
Et tu restes encor le salut de la terre,
Le signe de l'amour apaisant la colère,
Le sceptre du grand Roi, l'étendard de Sion.

Ah ! si l'impie
Veut renverser
La croix bénie
Qu'on vient dresser,
Mille à sa place
S'élèveront :
L'amour efface
Le moindre affront,
Non ! Non ! l'asile
Doux et tranquille
De notre cœur
Ne peut suffire :
L'astre doit luire
Dans sa splendeur

Dans nos mains qu'on vienne te prendre !
Nous saurons mourir s'il le faut,
O croix, afin de te défendre,
Afin de te placer plus haut.

Qui donc alors éclairerait le monde
Si ton soleil venait à s'éclipser ?
Et tous ces pleurs de l'angoisse profonde,
Où donc alors irait-on les verser ?

Reste-nous jusqu'au jour où, brillant de lumière,
Jésus apparaitra pour la seconde fois ;
C'est alors seulement que sombrera la terre
Entre le dernier homme et la dernière croix

Histoire pour les mères

Ce soir-là, le souper fini, la mère Leroy dit, comme chaque soir :

—Allons, mes enfants, faisons la prière.

Quatre paires de sabots claquèrent sur le carreau. La mère Leroy, traversant la chambre, s'agenouilla à une petite distance de la fenêtre—c'était l'endroit accoutumé— Marie, sa fille s'agenouillait près d'elle, à gauche, puis Etienne, l'aîné, bientôt un jeune homme, puis Jacques, puis Lucien, ses trois garçons. Ils étaient en ligne par rang d'âge et de taille. Au moment où elle levait la main pour commencer le signe de la croix, la mère se détourna et demanda :

—Etienne !

L'enfant était debout près du poêle. Il ne bougea pas.

—Etienne ?

Mais le petit secoua la tête et n'obéit pas. Sachant qu'ils ont des caprices ceux qui vont devenir des jeunes hommes et que leur humeur mue comme leur voix, la femme se releva pour aller prendre Etienne par le bras et l'amener. En marchant, elle regardait son fils d'un air de reproche. Elle fit ainsi quatre pas, jusqu'à toucher presque l'enfant. Alors elle s'aperçut qu'il était pâle comme le plâtre des murs et elle s'arrêta, toute saisie.

—Fais ta prière sans moi, dit-il. Je ne veux plus la faire.

—Es-tu malade, mon Etienne ? Est-ce pour cela que tu es si blanc ?

Il y eut une demi-minute au moins de silence. Le petit dit enfin :

—Je sais bien que je vais te faire de la peine.... Il faut bien pourtant que j'arrive à te le dire... Je ne crois plus comme toi, maman...

—Qu'est-ce que tu ne crois plus, mon petit ?.. Est-ce que.. Mais ce n'est pas possible.. Est-ce que tu ne crois plus au bon Dieu ?

Les lèvres de treize ans murmurèrent :

—Non.

Une plainte seule lui répondit. La mère Leroy, qui avait supporté sans faiblir tant d'épreuves, se sentit défaillir devant celle-là. Elle s'appuya au dossier d'une chaise qui était près d'elle et ferma ses paupières rouges qui se gonflèrent tout à coup. Sans doute, elle disait tous les jours, à chacun de ses quatre enfants : "Je n'ai pas pas d'enfant plus cher que toi", mais on peut supposer sans crainte de se tromper qu'elle était plus fière d'Etienne que des autres. Il était l'aîné ! Elle pensait qu'il comprenait mieux, en grandissant, toute la peine que s'était donnée la mère Leroy pour élever la famille, et puis dans douze jours, pas un de plus, il atteignait ses treize ans, il quittait l'école et entrait à la fabrique comme rattacheur de fils. Tout le monde en parlait dans la maison. Devant la couleur de sa mère, Etienne demeura courbé, la tête pressée contre le bonnet blanc et contre les tempes où le sang battait violemment. Alors, à voix basse, sanglottant tous deux, ils échangèrent des mots rapides.

—Faut pas tant pleurer, maman.

—Oh ! si !

—Il y a longtemps que je voulais vous le dire, plus d'un mois.

—Qui donc t'a donné ces idées-là mon petit ?

—Bien des choses.

—Et encore ?

—Des amis, des apprentis.

—Et encore mon Etienne ?

—Des journaux.

—Et encore ?

—Des livres que j'ai lus en revenant à l'école, le soir et le dimanche.

—Ici ?

—Oui, et ailleurs. C'est que, vois-tu, maman, nous ne sommes plus de ton temps. nous autres. Toi et mon père, vous ne lisez guère, vous êtes comme dans le passé.. Nous, c'est la science que nous croyons..

La mère Leroy n'était point savante. Elle aurait pu dire seulement, en faveur de sa foi : "C'est elle qui m'a f[illegible]e ce que je suis, moi que t[illegible]." Elle ne le dit pas. Elle [illegible] enfant, elle dit :

—J'au[illegible] douleur si tu ne voul[illegible]

Puis ell[illegible]ucement, et demanda à [illegible] :

—Viens prendr[illegible]lace. Etienne, agenouille-toi.

Mais le petit se redressa nerveusement :

—Non, vous ne m'aurez plus avec vous.

Alors la mère se laissa tomber à genoux près de Marie, en demandant :

—Récite les prières, Marie, moi, je ne peux plus.

Et elle se mit à pleurer tout haut, la tête dans ses deux mains, tant que dura la prière, et même longtemps après. C'était la mère qui pleurait, soucieuse d'une âme en péril. Le lendemain, à la première heure, elle attendit un peu, espérant qu'Etienne se déciderait à venir, et, de même, le surlendemain Mais l'enfant demeura près du poêle, Et la peine dont il se savait la cause ne parut plus l'émouvoir. Le quatrième jour, la mère n'attendit plus. Elle commença tout de suite la prière. Seulement, quand les enfants se furent relevés, elle resta à genoux sur le carreau. Une minute, deux minutes, cinq minutes, ils la virent inclinée, son vieux châle de laine gris secoué par des sanglots qu'on n'entendait pas, son bonnet faisant une espèce d'auréole dans l'ombre du dehors qui tombait par les vitres. Elle faisait la prière d'Etienne.

RÉNÉ BAZIN

COIN SCIENTIFIQUE

La Téléphonie entre les trains en marche et les stations

Cette question, qui a déjà donné lieu à de nombreuses expériences sans résultat pratique, est de nouveau mise à l'étude par la compagnie du chemin de fer central de New York. L'inventeur du nouvel appareil, M. John Dennis, se sert d'un téléphone ordinaire et d'un bout de câble pourvu d'une griffe destinée à le fixer au fil télégraphique. Un inducteur spécial permet au conducteur du train d'appeler à volonté l'une quelconque des deux stations entre lesquelles il se trouve. Cet inducteur émet au gré de l'opérateur un courant positif ou négatif et, comme le courant des appareils Morse circule normalement sur le fil dans l'une des deux directions de la ligne, il en résulte que l'effet produit dans deux stations n'est pas le même. Dans l'une, l'émission d'appel provoque un renforcement de courant, tandis que les appareils de l'autre poste restent en repos.

Dès que le télégraphiste a reçu le signal, il place un téléphone dans le circuit et entre en communication avec le train. Dans l'une des récentes expériences la communication aurait pu être établie, parait-il, en trente secondes avec une station éloignée de 30 kilomètres du train. Des essais analogues se poursuivent également en Allemagne.

Un piège à puces.

Vous souriez, vous vous demandez de quel métal, qu'elle matière assez ténue sera confectionné ce piége assez subtil pour saisir et retenir cet être presque aérien qu'est la cruelle et sanguinaire puce. Et cependant ce piège existe, et vous pouvez l'établir vous-même.

Au milieu d'une assiette dans laquelle vous aurez versé de l'eau recouvrez cette eau d'une couche d'huile d'environ 5 millimètres; au centre vous allumerez une veilleuse, une simple veilleuse, car il ne faut pas que la lumière soit trop intense, et vous déposez le piège ainsi aménagé au centre de votre chambre à coucher.

Toutes les puces sauteront dans le bain d'huile et y resteront, car l'huile est le seul liquide qui noie la puce, l'eau ordinaire la baigne, mais ne la noie pas.

Essayez !

DROLERIES

Dédié aux gourmets

Il y a quelques mois, la police de Londres fut informée que, dans un certain restaurant, on servait du gibier en temps prohibé. Un "fin limier" s'en fut dîner dans le restaurant susdit et, aux frais des contribuables, se gava d'une foule de choses exquises et, notamment, d'un succulent faisandeau bien à point.

La police, parait-il, ignore ce que c'est que "la reconnaissance de l'estomac".

Le policier, après avoir pris le café, le pousse-café, la rincette et la sur-rincette, alluma un excellent havane et demanda l'addition, que le garçon s'empressa d'apporter.

Notre homme vérifia soigneusement et tressaillit de joie en lisant ces mots : "Faisandeau, 2 shillings".

—Faites venir le patron ! dit-il.

Le patron vint, salua poliment et attendit.

—Je suis l'inspecteur X.., dit le policier, et je vous notifie que vous aurez à comparaître demain matin devant le magistrat pour avoir vendu du gibier en temps prohibé.

Le restaurateur eut un sourire méphistophélique ; puis à voix basse :

—Ce que vous avez mangé, dit-il, n'était pas du faisan.

—Allons donc ! riposta l'inspecteur. Je connais bien le faisan, je suppose ?

—Je vais vous les montrer, mes faisans. On en plume justement à la cuisine. Venez avec moi.

Les deux hommes descendirent au sous-sol dans lequel s'accomplissaient les étranges mystères de la cuisine moderne. Dans un coin, un marmiton crasseux plumait.... de jeunes corbeaux.

—Revenez dans huit jours, dit simplement le restaurateur, et vous me donnerez des nouvelles de ces faisans-là !

L'affaire n'a pas eu de suites, mais le brave inspecteur a été très malade.

Bien simple

Boireau, égaré à la chasse, demande son chemin à un campagnard.

Ce dernier, grossier personnage, lui répond :

—Comment ! un bourgeois comme vous ne connait pas son chemin, mais le premier imbécile venu le connait.

—Aussi, riposte doucement Boireau, c'est bien pour cela que je vous le demande !

Rhumatismes

Dans un restaurant :

Un client qui trouve le garçon trop lent dans sa démarche, lui crie à pleins poumons :

—Dépêchez-vous donc ! est-ce que vous avez des... rhumatismes ?..

—Boum ! répond le garçon qui feint de n'avoir pas compris, je vais voir s'il en reste.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Tous articles, nouvelles, communications, destinées à la publication dans le PATRIOTE DE L'OUEST doivent être adressés et parvenu au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction. 405, 13ème rue, Prince-Albert, Sask.

Pour toutes demandes concernant les abonnements, les annonces et les travaux de ville, et pour les envois, d'argents, on doit s'adresser à l'Administration : 1303, 4ème avenue ouest, Prince-Albert, Sask.

PRINCE-ALBERT, SASK., 20 MARS 1913

La Législation directe

Droits politiques considérables offerts au peuple dans la Saskatchewan

Un bill d'une portée immense a été voté à la dernière session de la Chambre provinciale.

Ce bill, désigné sous le nom de "*The Direct Legislation Act*" (Acte de Législation directe), offre au peuple, c'est-à-dire aux électeurs de la Province, un double droit :

1o. Le droit *d'accepter ou de repousser les lois* que pourra faire Assemblée législative de la Province ;

2o. Le droit pour le peuple de *faire lui-même des lois.*

Ces deux droits seront accordés au peuple, s'il veut les accepter, et nous aurons à ce sujet une votation générale ou plébiscite. C'est donc un devoir pour tout citoyen, dès maintenant, d'examiner ce projet de loi afin de se prononcer en connaissance de cause.

D'abord le premier droit que nous offrira la Législation directe c'est la faculté d'accepter ou de rejeter, par votation générale, les lois déjà votées à l'Assemblée législative. C'est ce qu'on appelle le droit d'*appel au peuple* ou de *referendum.* Ce droit n'est cependant pas accordé par le bill d'une façon absolue, mais certaines conditions sont requises. Ainsi l'appel au peuple ou *referendum* ne sera pas toujours obligatoire, mais seulement lorsqu'un certain nombre d'électeurs en feront la demande par une pétition adressée au Lieutenant Gouverneur dans les 90 jours après la clôture de la session dans laquelle la loi aura été votée.

Le nombre des signatures exigées pour que le referendum puisse avoir lieu est le 5 des électeurs.

Si la pétition n'arrive pas dans le temps fixé (90 jours), la loi entrera en vigueur et l'appel au peuple n'aura pas lieu

L'assemblée législative pourrait toutefois fixer d'avance un délai plus long, pourvu qu'elle prenne cette décision à la majorité des deux tiers des députés votants.

Une autre restriction importante, c'est que le referendum ne pourra pas s'appliquer aux lois financières (lois concernant les taxes et l'emploi des revenus publics).

Par contre, toutes les autres lois seront soumises au peuple, si le nombre légal de signatures est atteint et si la pétition est présentée au temps voulu par le bill.

Après avoir reçu la pétition, le Lieutenant Gouverneur fixera, dans un délai de 5 mois au minimum et de 10 mois au maximum, le jour de la votation populaire qui se fera comme les autres votations ou élections générales.

Le second caractère que nous offre le bill en question, c'est de permettre au peuple de faire lui-même des lois. C'est ce qu'on appelle le droit d'*initiative.*

Les conditions sont à peu près les mêmes que pour l'exercice du droit de "referendum". Il faut également une pétition et un certain pourcentage de signatures soit : 8% des électeurs. Cette pétition doit être adressée à l'Assemblée Législative dans le temps fixé par les membres de cette Assemblée pour la présentation des requêtes. La pétition doit contenir évidemment le projet de loi proposé par les promoteurs de l'initiative, mais ce projet ne devra pas concerner les finances (taxes, revenus publics), ni dépasser les limites de la juridiction législative de la Province.

Avec ces restrictions, et si la pétition est présentée au temps voulu, dans la forme prescrite et avec le nombre légal de signatures, le projet sera soumis au peuple par le Lieutenant Gouverneur. Le délai est également de 5 à 10 mois comme précédemment.

Voilà brièvement résumés les points essentiels du bill : *The Direct Legislation Act.* Chacun comprendra l'importance de cette innovation considérable dans la vie politique de notre Province.

Ce bill, si le peuple l'accepte, introduira chez nous le système le plus démocratique qu'il y ait au monde. Il faut aller loin, en effet, pour rencontrer quelque chose de semblable. Ce n'est guère que dans la République Suisse que nous pourrions voir fonctionner la loi "referendum" et celle de l'"initiative populaire". La première est en vigueur dans ce pays depuis une cinquantaine d'années, et la seconde, depuis 20 ans environ. Et il faut reconnaître que ces lois ont été profitables au peuple suisse ; il a généralement usé de son droit de referendum et d'initiative avec modération et sagesse.

Le Canada, n'est, sans doute, pas une république proprement dite. L'empire britannique dont il fait partie est bien une monarchie. Cependant comme cette monarchie nous laisse la liberté de nous gouverner nous-mêmes, on peut dire que nous avons chez nous un régime emprunté à la forme républicaine. L'autonomie de nos provinces a d'ailleurs une analogie frappante avec celle des cantons suisses. Il est donc tout naturel que nous jetions un regard sur la Confédération helvétique, plus ancienne que la nôtre, pour profiter de son expérience.

Nous reviendrons prochainement sur ce sujet, mais dès aujourd'hui nous pouvons dire que nous croyons le bill de la Législation directe avantageux à plusieurs points de vue pour le peuple de notre province.

(à suivre)

Chez soi et à l'étranger

Dédié aux Canadiens qui émigrent

Le Congrès de la Langue française émet le vœu que les Canadiens français qui ont décidé d'aller tenter fortune ailleurs soient particulièrement dirigés dans les centres de colonisation canadienne-française, pour y perpétuer la race et y maintenir aussi les traditions religieuses et françaises qui ont fait notre gloire dans le passé et qui devront être notre force dans l'avenir.

(VŒUX DU CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE.)

I

A Place-Neuve, Comté d'Hébert, Canada.

C'est trois heures. Le vieux fume sa pipe, encadrant ainsi de nuage et sa barbe touffue et son teint bronzé. Il se berce tranquillement, au seuil de sa maison de planches, la *vieille maison,* à côté du *château,* comme il dit, que son garçon a fait bâtir : ces jeunes gens, c'est *dépensier,* ça ne ménage pas. Mais, il a de quoi la payer.

Le soleil éclate au-dessus de la montagne, dont la pente s'élève toute raide en arrière de la maison : en avant, les rayons d'or s'embrasent dans l'eau du lac, qui clapote sur le quai de pierre, à quelques verges, là tout près, juste où l'ombre commence, pendant que s'amusent sur les vagues deux chaloupes, la *petite rouge* et la *grande poissonnière.*

A côté, sur le plateau, des blés déjà jaunes s'enfuient avec le vent dans des courses folâtres, relèvent leurs crêtes barbues, et s'enfuient encore. Un huard crie. Deux chardonnerets gazouillent. En face, dans la baie, le bois de pins est recueilli. Et le vieux se repose.

Il se repose, en attendant sa "vieille" qui s'en ira à l'instant faire la causette de tous les jours, avec son "vieux". Il se repose, après quarante ans de labeurs, sur sa *terre.* Il se repose, après que ses bras se sont tordus tant de fois autour des arbres géants qu'il a abattus. Il se repose et regarde son champ fleuri, riant, lui qui n'était qu'un bois touffu rocheux, sauvage, quand le "vieux" arriva dans le *pays.*

Il se repose, puisqu'il aperçoit à gauche, le domaine de son aîné qui mène bien sa ferme, allez' lui et tous ces gens. Et dans le fond, c'est sa fille bien établie, elle aussi la *pauvre petite,* surtout depuis que son mari a cessé ses voyages. De l'autre côté de la montagne, c'est Joseph et puis Alfred, en face l'un de l'autre, sur la lisière du bois. Il a trois autres garçons qui sont dans la paroisse voisine : ils ont acheté trois *terres* des Anglais, qui étaient nombreux autrefois, mais qui sont presque tous partis l'un après l'autre. Enfin, à part celui qui va encore au collège, il y a le plus vieux, qui garde la terre du père.

Et le "vieux" songe au passé, à ses quarante ans de labeurs. Et le "vieux" pense souvent à la mort, mais il est heureux tout de même... Il a fait son sillon dans la vie, c'est le sillon du laboureur qui donnera cent pour un à la patrie. Bon Sauveur, sainte Vierge, n'aimez-vous pas le vieux colon qui se repose !..

II

A Sweating Mills, U. S.

Depuis qu'elle est veuve,—il y a de cela huit ans que son homme s'est fait tuer au cours d'une bagarre de grévistes,—elle reste avec son garçon et sa bru. Ils ne sont pas riches mais l'on vit tout de même. Ce n'est pas pourtant comme dans certaines années, où l'on a *roulé* dans l'argent. Maintenant il y a tant *d'étrangers* qui rentrent dans les manufactures ! Si la santé au moins était bonne. Ses cinquante huit ans l'ont usée, la vieille. Ah ! à quinze ans, joufflue, forte, çà qu'on avait de la vie à Saint-Blaise, au Canada.

C'est bien changé depuis. Tous les parents sont éloignés, et l'on a pas beaucoup de nouvelles de la famille. Sont-ils morts ? On irait bien les voir, mais on se reconnaîtrait si peu. Et puis, ça ne parle pas l'anglais, ces gens du Canada. Tandis qu'ici la bru sait à peine le français, et que les petits n'en savent rien du tout. Le moyen aussi d'en connaître bien long en français, à Sweating Mills, où il n'y a pas d'école française, où tout le monde travaille aux filatures dont les patrons et les contre-maîtres ainsi que les employés de bureau sont anglais, et que même beaucoup de tisseurs le sont aussi. Ça passe de mode, du reste, le français : On n'en parle même plus à l'église. Il n'y a que les vieilles gens qui le comprennent.

C'est bien changé. Les familles ne sont plus comme autrefois. Les enfants sont tous dispersés, *Walter,* on n'en a plus eu de nouvelles depuis qu'il est parti pour la Californie. *Eddy* est marié à une protestante, et il a presque perdu sa religion, ses petits enfants n'ont pas fait leur première communion, quand on pense à 17, 15, 14 et 13 ans ! *Mary* est morte de misère, l'année dernière, laissant ses deux pauvres petits avec un père qui dépense tout ce qu'il gagne, à mesure que ça vient.

C'est bien changé. *Willie,* ici est bien bon garçon, c'est vrai, mais il paraît qu'il s'est fait franc-maçon. Il dit qu'il n'y a pas de mal à cela. Aux Etats Unis, c'est pas la même chose qu'en Europe. Et puis, on n'est pas au Canada, pour se laisser mener par les curés, qu'il dit. C'est le seul moyen de gagner sa vie, autrement on est mangé par les Anglais..

Oui, c'est bien changé.. La vieille continue de penser comme c'est bien changé dans son existence depuis qu'elle a quitté Saint-Blaise pour s'en venir aux *Etats.* Pauvre vieille ! ses yeux, amaigris pourtant, ont des larmes encore : ils n'en ont donc pas assez versées depuis le beau temps de sa jeunesse, en Canada !............

....

"Le Premier Congrès de la Langue française au Canada émet le vœu que les Canadiens-Français de la province de Québec et des Etats Unis qui ont décidé d'aller tenter fortune ailleurs soit particulièrement dirigés vers l'Ouest Canadien, l'Ontario et les Provinces maritimes, où ils iront donner l'appui de leur nombre aux groupes français déjà établis dans ces fertiles provinces."

JEAN MARIAL, O. M. I.

Visite du Délégué Apostolique dans l'Ouest

Son Excellence Mgr Stagni viendra bénir le petit séminaire de St Boniface le 21 juin prochain.

Réclame pour Le Pas

Le *Hudson Bay Herald* a publié un volumineux numéro réclame pour la ville naissante de Le Pas qui témoigne de l'esprit d'entreprise de ce journal. Le Pas a l'ambition de dépasser un jour Winnipeg : les agents d'immeubles y font actuellement des affaires d'or.



RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

DEVOIRS.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants: résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs: Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY,

Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Installation de la première succursale des Artisans Canadiens-Français dans la Saskatchewan à Prince-Albert

Dimanche, le 9 mars, avait lieu l'inauguration solennelle de la première succursale de la société des Artisans Canadiens - Français en Saskatchewan, la succursale "Pascal" de Prince-Albert, No. 471.

M. Ludger Gravel, président général de la société, était venu exprès de Montréal pour la circonstance, accompagné de M. Théophile Lessard, de Montréal, et de M. Routhier, organisateur de la société pour les provinces de l'Ouest.

L'assemblée s'ouvrit vers trois heures de l'après-midi, dans la magnifique salle des Knights of Columbus, que les officiers de cette société avaient gracieusement mise à la disposition des Artisans. On y comptait environ une centaine de personnes.

S. G. Mgr Pascal avait bien voulu rehausser l'éclat de la cérémonie par sa présence. Sa parole paternelle et éloquente fit vibrer tous les cœurs.

Les discours furent entremêlés de morceaux de chant et de musique d'un goût délicat et artistique. M. J. Cantin fit entendre sa belle voix dans le "Credo du paysan" Mme G. Carrier et Melle Casgrain, sa sœur, firent goûter à tous une fois de plus leur manière artistique de toucher le piano.

Mme E. Morrier se fit comme toujours chaleureusement applaudir dans le chant de "O Canada mon pays, mes amours," ainsi que dans le "Rosaire." Melle B. Gravel sa sœur l'accompagnait au piano avec une délicatesse sans égal.

M. le président général, assisté de M. A. G. Routhier, organisateur, présida à l'installation des officiers de la succursale "Pascal" suivant l'imposant cérémonial de la société.

Voici les officiers de la nouvelle succursale, qui compte déjà une quarantaine de membres.

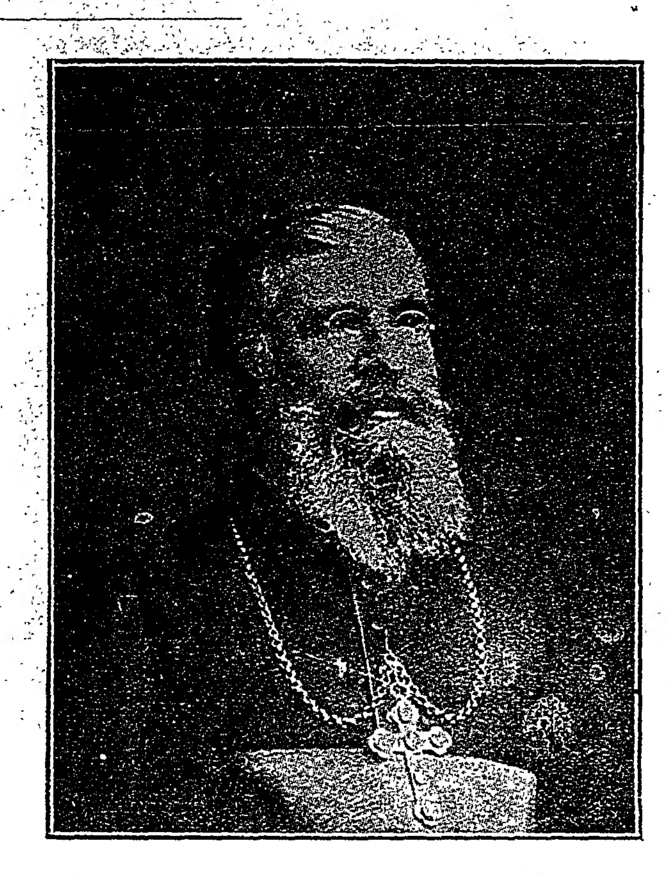
Aumônier, M. l'abbé A. Leboucher; Président: M. Frank L'Heureux; Vice-présidents: MM. G. Poulin, O. Charpentier; Représentant du Conseil exécutif: M. A. Fortier; Secrétaire-Trésorier: M. J. Casgrain; Commissaires Ordonnateurs: MM. J. Cantin, J. Garneau; Censeurs: MM. J. Benard, E. Baril; Médecins conjoints: MM. Dr Labrecque et Montreuil.

Le cérémonial, de l'installation des officiers accompli, M. Ludger Gravel céda le fauteuil présidentiel à M. Frank L'Heureux. Celui-ci adressa quelques parole de remerciement et pria M. l'abbé Leboucher, aumônier de la succursale, de vouloir bien présenter les différents orateurs. M. l'abbé Leboucher s'acquitta de sa tâche avec un rare bonheur d'expression et présenta aussitôt à l'assemblée, M. Ludger Gravel, président général des Artisans.

M. Ludger Gravel

M. le président général retraça l'historique de la société des Artisans, et fit ressortir le but grand et noble qu'elle se propose de réaliser au point de vue religieux et national. Fondée à Montréal par M. Louis Archambault, la société eut d'abord d'humbles commencements. Les premières succursales établies furent celles de Lévis, de Québec et des Trois-Rivières. La société compte aujourd'hui 471 succursales rayonnant dans la province de Québec, les États-Unis, l'Ontario, les provinces Maritimes et les provinces de l'Ouest.

L'orateur insista sur l'esprit catholique qui a toujours animé la société. Les aumôniers généraux des Artisans furent successivement



S. G. MGR ALBERT PASCAL, O. M. I.,
Patron de la succursale des Artisans à Prince-Albert

S.G. Mgr Bruchési, S.G. Mgr Archambault et l'aumônier actuel est M. le chanoine LePailleur qui fut accueilli avec tant d'enthousiasme dans tous les centres français de l'Ouest lors de son voyage dans les provinces du Manitoba de la Saskatchewan et de l'Alberta à l'automne de 1911, en compagnie de M. J. V. Desaulniers.

M. Gravel rappela avec éloquence le travail accompli par les Artisans pour la conservation de la langue française aux États-Unis et dans les provinces anglaises. Et à ce propos il cita un fait qui démontra bien qu'en Angleterre l'on n'a pas peur du français. Dans un banquet considérable à Londres, M. Gravel se leva et entonna le chant du "God save the King" en français: et dans un enthousiasme délirant les convives chantèrent avec lui "Dieu protège le Roi."

Le lendemain les journaux de Londres citait cet incident avec éloges.

En Angleterre le français est la langue de la haute société et les trois quarts de la population savent parler le français. Nous ne devons donc pas avoir honte de parler français à la maison, sur la rue, en public. C'est une constatation pénible de voir parfois les enfants de parents canadiens qui ne savent plus parler le français.

M. le président général remercia ensuite S.G. Mgr Pascal d'avoir accepté le titre de patron de la première succursale des Artisans dans la province de la Saskatchewan.

"Vous ne regretterez pas cet acte de charité, dit-il, lorsque vous aurez besoin de notre société, les Artisans seront toujours là pour répondre: Monseigneur, présents."

S. G. Mgr Pascal

Lorsque Monseigneur se leva pour prendre la parole il fut longuement acclamé.

"Depuis que je suis entré dans cette salle, dit-il, j'ai senti battre mon cœur de missionnaire et d'évêque et je n'ai jamais joui comme aujourd'hui. Je n'ai qu'un regret c'est celui d'avoir déjà dépassé les 55 ans qui fixent la limite d'âge pour l'entrée dans votre société. Mais si je ne puis être membre titulaire, j'aime votre société et je m'y intéresse." Lorsque je suis arrivé à Prince-Albert il n'y avait qu'une centaine de catholiques et que sept à huit familles canadiennes. Mais depuis deux ou trois ans la population de langue française a augmenté considérablement, et je puis aujourd'hui parler français dans ma cathédrale assuré que j'y serai compris."

Monseigneur rappela ensuite les souvenirs d'autre fois, les sacrifices, les souffrances des missionnaires qui venaient évangéliser les pauvres sauvages dans leur propre langue et ne parlaient le français que pour "chanter un cantique à Marie et un refrain à la France et au Ca-nada." Il y avait alors peu de ca-nadiens et peu de catholiques. Aujourd'hui le diocèse compte 30 à 35 paroisses où le prêtre prêche en français. En 1911 il s'est construit 12 églises nouvelles, 10 en 1912 et il y en encore 15 en contruction.

Monseigneur adressa un compliment délicat au curé et au vicaire de la cathédrale, qui prodiguent leur zèle sans distinction de nationaité et travaillent avec l'entente la plus parfaite à faire du bien à tous. "Soyez unis comme des frères, dit-il, et, rappelant qu'il avait bénit il y a quelque temps la salle des Knights of Columbus où se tient aujourd'hui la première assemblée des Artisans, il exprima le vœu que ces deux sociétés soient deux bataillons, l'un de langue anglaise et l'autre de langue fraçaise, combattant sous un même chef contre les ennemis de la foi catholique, comme ont su le faire avec tant de succès les Bulgares, les Grecs et les autres alliés contre les Turcs." "Restez unis dans la charité et la bienveillance mutuelle et que toujours règne dans cette ville l'harmonie qui fait l'édification de tous."

De brefs discours furent ensuite prononcés por M. l'abbé Leboucher, M. J. G. Poulin, le R.P. Auclair et M. A. G. Routhier.

M. l'abbé Leboucher, aumônier de la succursale, dit en s'adressant à Monseigneur: "Je n'ai ni or ni argent mais je vous offre ce qu'il y a de meilleur, les Canadiens. Le patriotisme doit être animé de trois vertus: la foi, l'espérance et la charité. Jes uis Français, mais je puis bien me dire Canadien aussi, car j'ai foi aux Canadiens, j'espère dans l'aveni des Canadiens et j'aime les Canadiens."

M. Poulin parla du devoir qu'ont tous les Franco-Canadiens de favoriser le recrutemont des sociétés catholiques de langue française, pour nous grouper et nous unir. Fondateur d'une succursale dans la Beauce c'est pour lui un vif plaisir d'assister aujourd'hui à l'inauguration de la première succursale des Artisans dans la Saskatchewan.

Dans la personne du R. P. Auclair, directeur du "PATRIOTE DE L'OUEST" M. l'abbé Leboucher présenta à l'assemblée "une œuvre," et le directeur du "PATRIOTE" fit de cette parole le thème d'une chaleureuse improvisation, où il insista sur l'importance des sociétés et de la presse catholique pour assurer la survivance de l'élément français dans l'Ouest, le nom de Mgr Pascal donné à la première succursale des Artisans et le zèle de Monseigneur pour la bonne presse rappellera à tous que l'évêque missionnaire est pénétré de l'importance de ces deux grandes œuvres et qu'il augure de leur développement des moyens efficaces de survivance catholique et française.

M. Routhier termina la série des discours par une causerie pétillante d'esprit et vivement écoutée sur les avantages qu'il y a de s'enrôler dans une société de secours mutuels et la neccessité d'en remplir fidèlement tous les devoirs.

L'assemblée se dispersa vers les six heures au chant national de "O Canada"

Une seconde succursale des Artisans a été inaugurée, mercredi, le 12, à Régina, sous le nom de succursale "Mathieu"

Pour la Convention de Régina

(Suite de la 1ère page)

St. Boniface, Man.: l'hon. M. A. D Richard, Dorchester N. B.: M. l'abbé Camille Roy, Québec, l'hon. M. W. F. A. Turgeon, Régina.—

S. G. Mgr. Langevin, O. M. I. Archevêque de St. Boniface, sera invité à faire le sermon à la messe du Congrès.

Les archevêques et évêques des deux provinces ecclésiatiques de St. Boniface et d'Edmonton, et tous les archevêques et évêques de langue française du Canada et des Etats Unis seront invités à la convention, et plusieurs prendront la parole aux diverses séances: notamment, S. G. Mgr. Legal, archevêque d'Edmonton, S. G. Mgr. Pascal, qui retracera l'œuvre des missionaires de langue française dans la province, et S. G. Mgr. Mathieu, qui parlera de la nécessité d'organiser les forces catholiques de la province.

Avec la présence assurée d'un grand nombre de personnages éminents de l'Eglise et de l'Etat, avec le concours d'ardents travailleurs, spécialistes dans l'étude des questions d'organisation catholique et sociale la convention de Régina marquera un événement important et produira une influence profonde. Tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan se feront un agréable devoir de prendre part à ce Congrès, et voudront dès maintenant travailler activement à en assurer le succes. L'œuvre la plus pressante est bien l'organisation immédiate des groupes locaux de l'Association Franco-Canadienne.

Un groupe local très actif est déjà constitué à Regina. S.G. Mgr. Mathieu en est le president honoraire, M. l'abbé Benoit président actif, M. l'avocat W. Amyot, secrétaire avec M. Albert Roy, comme assistant, et M, Ludger Roy, trésorier. Un comité composé de douze membres et divisé en sous-comités de publicité, de réception, de finances, etc, travaille avec une louable et patriotique ardeur à préparer tous les détails de la convention.

"La Liberte" et "Le Droit"

Nous nous réjouissons d'apprendre que le Manitoba français aura vers le commencement de mai son journal catholique depuis longtemps désiré. Ce nouveau journal français aura pour titre, "La Liberté" et sera publié par l'œuvre de bonne presse de Winnipeg. M. Hector Heroux, frère de M. Omer Heroux, redacteur au "Devoir", en sera le directeur.

On annonce aussi la publication très prochaine d'un quotidien catholique à Ottawa, "Le Droit", organe des catholiques de langue française de l'Ontario.

Nous souhaitons d'avance brillant succès à ces deux nouveaux frères d'armes.

HIER ET AUJOURD'HUI

HISTORIQUE DE LA VILLE DE PRINCE-ALBERT

Écrit spécialement pour le PATRIOTE DE L'OUEST

PAR

M. LOUIS SCHMIDT

Voici donc Prince-Albert doté d'un journal français, et d'un bon encore ! C'est fâcheux, tout de même, qu'il ait fallu déposséder le Lac des Canards pour cela, mais, que voulez-vous il faut aller où l'on peut vivre. Cela n'empêchera pas ce pauvre village de Duck Lake de se glorifier d'avoir donné naissance au premier journal français de la Saskatchewan.

La ville de Prince-Albert, la plus ancienne du Nord Ouest, est enfin sur la voie des grandeurs. Elle a lutté avec patience et courage dans les mauvais jours, il est juste que sa persévérance soit récompensée, maintenant que la prospérité règne partout. Que de changements cependant depuis trente ans !

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Je n'entreprendrai pas de refaire l'histoire de Prince-Albert. Permettez-moi seulement de rappeler à vos lecteurs quelques souvenirs se rapportant à ses commencements.

C'est en 1867, l'année de la Confédération Canadienne, que M. Nesbit—un ministre presbytérien—accompagné d'un certain nombre de colons écossais de la Rivière Rouge, vint poser les assises de cette future métropole de la Saskatchewan du Nord. L'endroit était tout à fait propice à un établissement de cultivateurs. D'un côté des plaines à perte de vue, de l'autre des forêts immenses ; de l'eau par devant, de l'eau en arrière, de gras pâturages partout. Enfin un terrain tel que le désirent les plus difficiles colonisateurs.

Mais le marché le plus proche était à Winnipeg, à 500 milles de distance, et les moyens de transport des plus primitifs : charrettes trainées par des bœufs, et peut-être quelques rares wagons.

Cependant ces premiers colons en attirèrent d'autres. Bientôt des marchands, des charpentiers, des forgerons suivirent, de même que des médecins et des avocats. Si bien qu'en 1880 Prince-Albert était déjà un gros village, pris dans son ensemble, car la ville d'aujourd'hui était alors partagée en trois groupes de maisons. Le premier, à l'ouest, où les frères Davis—Joe et Tom—et T. J. Agnew eurent d'abord leurs magasins ; l'autre, le plus important, au centre, de chaque côté de la première maison bâtie par le ministre Nesbit—aujourd'hui coin Nord-Ouest de l'Avenue Centrale. Enfin, le dernier groupe, à l'est, appelé "Goschen" renfermait les magasins de la Cie de la Baie d'Hudson, le moulin à scie et à farine du capitaine Moore, et plusieurs résidences privées. C'est là aussi que se trouvait le débarcadère des bateaux à vapeur qui naviguaient sur la Saskatchewan, du Grand Rapide à Edmonton.

A part le village, les terres environnantes, le loug de la rivière et en arrière, étaient occupées et cultivées par d'industrieux fermiers. Les établissements s'étendaient jusqu'à la branche sud de la Saskatchewan, et la rive nord de cette branche était occupée par de nombreux colons.

Il était impossible qu'il n'y eût pas de catholiques parmi tant d'habitants, et il y en avait en effet. Ils étaient visités, de temps à autre, par les missionnaires de St. Laurent, surtout par le P. André.

En 1882, le P. Leduc, grand vicaire de Mgr Grandin, vint visiter Prince-Albert et y fit l'acquisition du lot 75, qui appartenait alors à M. Joseph Finlayson. Le terrain n'était pas occupé, mais il s'y trouvait des bâtisses en assez bon état de conservation. On y fit de bonnes réparations en 1883, et les premières Religieuses de la Saskatchewan "Les Fidèles Compagnes de Jésus" y vinrent demeurer au nombre de cinq. Il fallait bien qu'il y eût alors un prêtre résident, et ce fut le P. André, de joviale mémoire, qui fut le premier curé de Prince-Albert. On lui avait préparé un pauvre logement dans une annexe du bâtiment des Sœurs, et c'est là qu'en 1884 il reçut la visite de l'ancien président du gouvernement provisoire de la Rivière-Rouge, le célèbre Louis Riel. Ce bon père ne se doutait pas alors que ce serait lui-même qui accompagnerait, l'année suivante, le malheureux Riel à l'échafaud de Régina.

En 1886, les Sœurs achetèrent de M. Laurence Clarke une maison spacieuse, avec plusieurs dépendances, et s'y transportèrent aussitôt. Elles y ouvrirent un pensionnat pour demoiselles, en même temps qu'une autre école pour les garçonnets qu'elles baptisèrent "Ecole St. Antoine" tout à côté du pensionnat.

Vers ce temps là, le P. André quitta Prince-Albert et s'en alla vers Calgary où il mourut quelques années après. Il fut remplacé ici par le P. Dommeau, jeune missionnaire qui arrivait directement de France. Il était tout rempli de zèle, et son premier soin fut d'agrandir la chapelle, d'ouvrir une autre école dans les bâtisses de la Mission. C'est l'ogine de l'Ecole séparée actuelle de Prince-Albert.

(A Suivre)

Les groupes occultes

Le *Devoir* (Montréal 3 mars) a publié une *interview* remarquable donnée par M. Monk, "conservateur," ministre démissionnaire du Cabinet Borden. On sait pourquoi et comment, M. Monk s'en est retiré préférant l'honneur aux honneurs et le principe à "l'assiette au beurre." Ce fut lorsque M. Borden, lança ses *Dreadnoughts* sur les eaux parlementaires—sans risquer au préalable la consultation plébiscitaire promise— condition *sine qua non* de l'entrée de M. Monk dans la combinaison ministérielle, au lendemain des élections qui renversèrent Sir W. Laurier définitivement.

++++

Au cours de cette *interview* donnée à la *Gazette* anglaise de Montréal et traduite par le *Devoir*, se trouve la déclaration suivante :

"Il est généralement reconnu *qu'il existe au Canada, des groupes d'hommes*—en dehors du Parlement, sans aucunes relations avec le peuple ni responsabilité envers le corps électoral—*qui sont devenus trop puissants auprès du Gouvernement et des partis politiques.*

"Nous entendons souvent dire que ces hommes exerçent une grande influence sur la solution donnée à d'importantes questions. *Cette puissance croissante d'individus, qui ne répondent de leurs actes à personne, constitue un grave danger et une menace pour la liberté publique.* Il est connu de tous qu'une certaine clique a mené depuis plusieurs années, avec une habileté extraordinaire, une campagne systématique, par tout l'Empire britannique, en faveur des contributions coloniales à la *marine impériale.*

"Ces hommes disposent de ressources innombrables ; *ils exercent une maîtrise extraordinaire sur les journaux*, et ils semblent disposés à fouler aux pieds tous ceux qui ne pensent pas comme eux. Quelques-uns sont sincères, mais beaucoup obéissent à de multiples intérêts ; et ils ont pris dans ce pays un singulier ascendant. *Le Parlement lui-même ne semble pas complètement échapper à ces influences.*

"Le même phénomène s'est manifesté aux Etats-Unis. Mais là il se produit actuellement une réaction contre ces influences illégitimes et irresponsables.",

++++

C'est là quelque chose de rare, de remarquable dans les annales de notre Parlementarisme contemporain.

Comme Bourassa, Monk est un observateur, un penseur. Ce n'est pas un politicien. C'est un "homme d'Etat."

Est politicien qui veut, comme Borden, Laurier et *tutti quanti*. Nous sommes inondés de politiciens. Les hommes d'Etat sont rares, très rares.

Ce qui caractérise l'homme d'Etat, c'est qu'il est voyant, clairvoyant.

La déclaration de Monk est d'un voyant. Il voit les dessous, il a vue sur l'occulte. Or toute la politique, surtout la moderne, repose sur des dessous occultes, chez nous comme ailleurs.

++++

Les groupes occultes que Monk signale, en dehors du Parlement, les groupes irresponsables, parlementairement, vis-à-vis du Parlement et de l'électeur jouent en effet un rôle prépondérant. Il est d'autant plus puissant qu'il est mieux caché. Qui connait ces organismes secrets, qui en pénètre les rouages, le mécanisme en sait plus que le politicien vulgaire qui exerce, pourtant lui aussi, une certaine maîtrise sur certaine presse créée à son image, à son usage, au moyen des ressources dont l'origine n'est pas toujours un mystère. .

++++

Mais audessus de ces politiciens, audessus de leur presse, s'exerce une action une influence autrement puissante, autrement décisive, à laquelle n'échappe pas le Parlement.

Monk parait n'avoir vue que sur les groupes occultes impériaux qui fonctionnent *en dehors* du Parlement. Il ne dit rien de ceux qui fonctionnent en *plein Parlement*, au fond du Ministère, à droite, à gauche. L'action de ces groupes parlementaires occultes s'appuye sur les groupes extérieurs ou les appuye à l'intérieur. De là cette force triomphante bilatérale qui subjugue le Parlement et l'électeur ignorant.

(A Suivre en 7ème page)

No. 1. FEUILLETON DU PATRIOTE DE L'OUEST

Quand même!

PAR

PAUL D'ARGES

I

... Tandis que la messe, pour eux, se célèbre, les deux époux se sont agenouillés. C'en est fait ; pour la vie toute entière, ils sont unis. D'une voix ferme, tout à l'heure ils ont répondu aux questions du prêtre, ils se sont juré l'un à l'autre une inviolable fidélité, et sur eux est descendue la bénédiction de Dieu.

La jeune femme, sous son voile blanc, s'est inclinée. Mains jointes, elle prie avec ferveur, demandant les grâces dont elle a besoin pour la vie nouvelle qui s'ouvre.

Elle est heureuse, certes. Celui qu'elle a accepté pour époux, lui apporte de sérieuses garanties de bonheur. Elle le connait depuis longtemps déjà. Mais elle sait, chrétienne petite Alice, elle sait que la vie ne contient pas que des jours sans nuage, et que toute existence ici-bas a ses moments d'épreuve. C'est afin de rester vaillante, lorsque ces jours viendront, qu'elle implore ardemment le secours d'en haut, c'est pour obtenir d'être toujours, quoi qu'il arrive, à la hauteur de sa tâche et de son devoir.

Aussi, lorsque la cérémonie a pris fin, et qu'elle descend la nef de l'église, au bras de son mari, elle semble calme et radieuse, prête à marcher vers cet avenir plein de promesses et de mystère.

Lucien Valière était un bon ouvrier ébéniste. Il gagnait largement ses journées, et comme Alice était une bonne ménagère, économe et soigneuse, l'aisance régna dans le petit intérieur.

La jeune femme mettait son amour-propre à donner à son minuscule appartement un air de coquetterie joyeuse. Dans la crédence les assiettes aux fleurs multicolores, réjouissaient les yeux, les cristaux, bien nets, brillaient derrière les vitres du buffets, les meubles soigneusement cirés, reluisaient comme des soleils.

Alice était largement payée de sa peine, lorsque le soir venu, Lucien rentrait du travail, et disait, en jetant un regard satisfait autour de lui :

—Ah ! que l'on est bien chez soi !

Après la semaine de labeur, c'était une joie, le dimanche, que de s'en aller tous ensemble, aux alentours de la ville, respirer le bon air et se reposer dans les bois. La matinée avait été sanctifiée par l'assistance à la messe et l'on jouissait d'autant mieux des charmes de la campagne.

Un soir, l'heure habituelle du retour de Lucien passa, et l'ouvrier ne rentra pas. Inquiète, Alice, vingt fois peut-être, alla ouvrir la porte, inspectant l'escalier, prêtant l'oreille au moindre bruit. Dans l'esprit tourmenté de la pauvre femme, des visions passèrent, affolantes ; elle crut voir son mari rapporté à demi-mort, et, tout en préparant le dîner, elle priait Dieu d'avoir pitié d'elle et de la rassurer.

Huit heures sonnaient, quand enfin, la porte s'ouvrit, livrant passage à Lucien.

—Ah ! s'écria sa femme, en bondissant vers lui, j'ai eu si peur !

—Tâche de ne pas t'effrayer pour si peu, répondit-il avec une brusquerie qui ne lui était pas habituelle.

Alice le regarda, et surprit dans ses yeux une lueur de mécontentement :

—Il y a quelque chose qui t'a peiné, c'est sûr, Lucien, dis-le moi...

—Non, non, rien du tout, fit-il sur le même ton, en écartant sa femme du geste, pour s'approcher du feu ; seulement j'ai le droit de rentrer quand il me plaît sans avoir de reproches, n'est-ce pas ?

—Je ne te reproche rien, mon ami, répliqua-t-elle avec douceur, j'étais tourmentée, voilà tout parce que c'est la première fois...

La fin de la phrase sombra dans un flots de larmes : son cœur gonflé d'inquiétude n'avait pu résister aux paroles brusques de Lucien.

—Bon, des pleurs, maintenant, grommela-t-il, en allant s'asseoir près de la cheminée, sans jeter un regard aux enfants qui s'étaient endormis dans leurs couchettes.

Alice avait tamponné ses yeux elle comprenait qu'il fallait éviter toute explication, et, silencieusement, prépara la soupe. Lucien mangea d'assez bon appétit, mais sans prononcer une parole. Il était mécontent des autres et de lui-même surtout :

—Demain, cela passera, sans doute, pensa la jeune femme pour se rassurer.

Le lendemain, en effet, Lucien était redevenu le même, et Alice oublia l'incident ; mais quelques jours plus tard, un fait semblable se produisit à nouveau et la malheureuse se demanda angoissée :

—Va-t-il s'éloigner de la maison.

—Elle n'osa, pourtant, ni questionner, ni se plaindre mais elle redoubla de soins dans la préparation du repas, elle fit l'appartement, plus accueillant et plus coquet : son mari ne sembla pas s'en apercevoir.

Son humeur avait complètement changé ; il était devenu taciturne, distrait. Non pas qu'il rendît la vie dure aux siens, mais il affectait un air absorbé, mécontent, et sa femme, le considérant à la dérobée, sentait les larmes brûler ses yeux :

Si mon bonheur était fini ?

Les groupes occultes

(Suite de la 6ème page)

Ce qui constitue le vrai *deus ex machina*, le ressort de cette force à double action, à double détente, c'est l'âme maçonnique de l'Impérialisme britannique ; c'est la Maçonnerie impériale même, vaste association sécrète, s'assimilant des milliers de politiciens, solidairement et solidement reliés, menés du fond de Londres, je précise—par un groupe occulte plus occulte encore et de beaucoup, que les autres. Là fonctionnent les "hommes d'État" supérieurs, cachés avec soin. Ils tiennent les 'ficelles." Ils manient les leviers, huilent les engrenages, distribuent la force motrice. Ils engendrent mystérieusement.

Ces hommes d'État occultes dominent—chose prodigieuse mais vraie.—les hommes d'État officiels, apparents.

Ceux-ci sont obligés, de marcher comme on les pousse, sous peine d'être brisés s'ils résistent. Plusieurs appartiennent, eux-mêmes, à *l'Inner Circle*. Ils n'en obéissent que mieux, plus vite, plus docilement. Alors tout va "*smoothly*," comme disent les anglais,—telle est la situation vraie dans l'Empire anglais, et cela depuis longtemps, telle est la situation vraie dans le *Dominion*—dans tous les Dominions. . . .*de John Bull and Co.*

++++

LE GRAFT

Quant aux moyens employés par les groupes occultes impériaux et par les groupes occultes plus spécialement visés par Monk,—groupes se prêtant mutuellement le plus actif concours car ils sont loin d'être indépendants les uns les autres,—ces moyens sont de ceux devant lesquels ces groupes ne reculent jamais.

Les uns et les autres connaissent l'ineffable puissance du *graft* — le *Sésame* des Contes orientaux ayant la puissance magnifique kabbalique de tout ouvrir et de tout fermer, de tout acheter, de tout obtenir. . . Le Parlementarisme américain du Sud et du Nord, les politiciens et leur presse à gages—"presse de reptiles" aurait dit Bismark— le *graft* tient ce monde et ce demi monde dans ses griffes toutes puissantes.

Ecoutez donc, peuple canadien, livré aux politiciens du Parlementarisme, aux polichinelles des "groupes occultes."—écoutez donc ce qu'à Londres même on pense, on dit, publiquement, du Parlementarisme et des politiciens du Canada :

Je cite *la Westminster Review* de janvier dernier reproduite, fragmentairement par le *Free Press* (Winnipeg 4 février) :

"Nous avouons ne pouvoir faire *chorus* dans le concert d'éloges que la presse "libérale" et "conservatrice" prodigue à M. Borden. Depuis des années nous sommes habitués à voir tout ce qui se fait en Canada, enveloppé d'une auréole d'impériale grandeur. C'est mauvais pour nous, c'est mauvais pour le Canada, car cela amène les Canadiens à s'imaginer que leur ensemble (their community) avec toute son IMMORALITÉ POLITIQUE et sa CORRUPTION regrettable (undesirable) ÉLECTORALE et PARLEMENTAIRE, constitue l'étoile principale de la constellation impériale.

"C'est mauvais pour nous parce que nous obscurcissons ainsi notre vision du vrai et réel Canada, des Canadiens, tels qu'ils sont."

Dur ! rude ! mais hélas ! combien vrai !. .

++++

Notons que la "Westminster Review" est impérialiste. de part en part, et "libérale". Elle s'en vante dans le même numéro et ajoute :

"A ce point de vue le Canada est une tache sur l'écusson de l'Empire. (Almighty Dollar ! Graft !. .) "Ce n'est ni l'amour de la liberté, ni l'esprit de désintéressement public, mais les "ambitions personnelles du type le plus bas. . . Personne de ceux qui connaissent le côté intérieur, intime de la politique en Canada ne contestera cela..."

Arrêtons-nous ! et méditons. . . .

Voilà le fruit de l'action des "groupes occultes".

L. HACAULT

Fannystelle, Man.

—M. Arthur Lavigne, brave cultivateur, originaire de Gentilly. P. Q., et citoyen très estimé, est décédé le mois dernier. Il laisse pour pleurer sa perte une veuve et une famille de sept garçons.

—On commencera bientôt les travaux à notre prochaine prison. Nous ne pouvons pas dire si elle aura beaucoup de vogue, mais il est tout probable que si le "bill" des suffragettes ne passe pas il y aura forte besogne à faire pour notre constable.

—L'assistance aux exercices du carême, le mercredi et vendredi soir, fut grande. Grâce à la parole apostolique de notre dévoué pasteur, tous se sont fait un devoir de s'y rendre.

—Les bancs de notre église sont arrivés au nombre de 65 ; aussitôt que les planchers seront terminés, on les mettra en place. Les autels et la chaire sont en voie de construction à St Boniface ; tout nous arrivera sous peu.

—Il y aurait de magnifiques avantages pour quelques familles canadiennes-françaises qui viendraient s'établir ici. Un bon nombre de terres sont à vendre par l'élément anglais et avec nos ressources tant spirituelles que matérielles, c'est-à-dire église et école, etc., les colons Canadiens feraient bien leurs affaires. Nous aurions besoin aussi d'un médecin, d'un menuisier et d'un forgeron : ces derniers n'auraient pas d'opposition.

—M. Jean Bargot est de retour de Bretagne où il a passé l'hiver. Il a pris son poste comme par le passé, chez M. Marcel Arnal.

—Les travaux de notre église avancent rapidement. Les plâtriers ont fini leur travail et une bonne équipe de menuisiers sont à faire les planchers, mettre en place les bancs.

—M. et Mme Omer Boisvert font part à leurs amis de la naissance d'un fils. Parrain M. Eudoge Dureault : marraine Mlle Yvonne Cyrenne.

—Un nouveau colon Américain est arrivé de l'Iowa, la semaine dernière. Il a loué une certaine étendue de terre à deux milles au sud de notre faubourg.

Mais, se souvenant des cinq années heureuses qu'elle venait de vivre, elle se disait que la discorde après l'union ne vient pas si rapidement :

—Je vois trop noir, pensait elle, c'est un mauvais moment qui passe et que j'aurai bien vite oublié.

Mais le mauvais moment ne passa pas. Le retour de l'ouvrier, le soir, était de plus en plus irrégulier. Sa femme, alors, hasarda une question :

—Cela ne te regarde pas, où je vais, répondit-il, j'en ai assez d'être traité en gamin, ici.

Alice n'obtint pas autre chose.

—C'est quelque mauvaise influence qui agit sur lui, se dit-elle.

Un soir, comme elle rentrait à nuit close, ayant été retardée dans ses courses, elle passa près d'un café à mauvaise apparence que son mari lui avait souvent autrefois, désigné comme le lieu de réunion des ivrognes et des franc-maçons.

Un instinct secret la poussa vers la porte vitrée, et, alors, dans un groupe qui semblait aviné, elle vit Lucien.

La douleur, la surprise, la clouèrent un moment sur place, et les yeux dilatés par l'angoisse, elle regarda, pour bien se persuader qu'elle avait vu vraiment, dans ce lieu, le compagnon sur lequel jusqu'à présent, elle s'appuyait avec tant de confiance et d'affection.

Elle eut bien de la peine, le soir quand Lucien rentra, à composer son visage et à garder sa sérénité. Le jeune homme, lui, était agité, son visage brûlait comme du feu ; par deux fois différentes il cassa son assiette :

—Il a bu, constata la malheureuse avec épouvante, il a bu !... Mon Dieu, ayez pitié de moi !...

Il avait bu en effet. De mauvais camarades, employés depuis peu à son atelier, avaient eu sur lui une déplorable influence. Nature faible, il s'était laissé dominer, craignant la moquerie, tremblant à la pensée qu'on pourait l'accuser d'obéir à sa femme et d'aimer la vie de famille.

Il s'était d'abord laissé entraîner par le manque d'énergie, regrettant, au fond de son cœur, le calme des soirées passées au coin du feu, sous la lumière dorée du grand abat-jour : puis, peu à peu il avait aimé le vin, l'alcool, il avait adopté le langage et les idées de ses entraîneurs : le travail en souffrit et la douce existence fut terminée.

Quand il revenait au logis, la voix chevrotante et la démarche incertaine, ses petits enfants s'éloignaient de lui :

—J'ai peur de papa ! avait dit un jour Marthe.

Et les cadets, tous deux avaient répété :

—Peur de papa !

Les pauvres mignons ne reconnaissaient plus dans cet homme, le père qui, jadis, les choyait avec tant d'amour.

—C'est sans doute pour me punir dit-il à sa femme, que tu ordonnes aux petits de ne pas me parler... Faudra que ça finisse, je t'avertis, ces manières, sans quoi !...

Et son poing, tombant lourdement sur la table fit trembler les assiettes qu'Alice venait d'y poser:

—Je ne leur dis rien mon ami répondit-elle avec douceur, rien contre toi, je t'assure ! Au contraire, je leur conseille de t'aimer... quand même...

—Quand même je ne suis plus le papa modèle, fit-il impatienté. Il est loin le temps où je poussais la voiture et trainais un gosse après moi ! C'est pas l'affaire des hommes, c'est bon pour les mamans !...

—Non, Lucien, reprit Alice avec courage, ce n'est pas bon "que pour les mamans". Les pères eux aussi ont le devoir d'aimer et de surveiller leurs enfants... Ce n'est pas tout de gagner le pain qu'ils mangent...

L'homme baissa la tête ; il savait qu'Alice avait raison ; il n'en convint pas, pourtant.

—D'abord, je n'ai que faire de tes sermons ! ce que je fais ne regarde personne !

Elle avait bien changé, la pauvre Alice, et l'on eût difficilement reconnu en elle la fraîche jeune femme qui sortait de l'église, si joyeusement, six ans plus tôt, appuyée sur le bras du compagnon qu'elle avait choisi. Quelques mois de chagrin profond avaient suffi ternir l'éclat de son teint, voiler de tristesse son regard, et semer dans ses cheveux quelques fils d'argent. Elle n'avait, pourtant que vingt-cinq ans, à peine, mais il lui semblait que sa jeunesse à tout jamais était partie.

Un samedi, Lucien rentra plus tard encore que de coutume ; il était dans un état d'affreuse ivresse, criant, jurant, cassant tout ce qui se trouvait sous sa main. Les enfants, réveillés en sursaut pleuraient d'épouvante, et leur mère dévorait ses larmes pour que leur vue n'irritât pas son mari :

Lui, se jeta tout habillé sur son lit, et lourdement, s'endormit jusqu'au lendemain, tard dans la matinée.

Quand il ouvrit les yeux, Alice rentrait de la messe avec les trois enfants ; car, depuis qu'il avait pris ses mauvaises habitudes, il n'accompagnait plus les siens à l'église.

—J'ai faim, dit-il.

Alice prépara sur la table la soupe fumante et le couvert ; puis, quand ils eurent mangé et que les enfants, pour jouer, se retirèrent dans la chambre voisine, elle se rapprocha de son mari :

—Lucien, dit-elle, jai besoin d'argent.

—Je n'en ai pas...

—Si, Lucien, je sais que tu en as, je t'assure qu'il m'en faut pour payer la bouchère et le boulanger.

—Puisque je n'en ai pas...

—C'était hier la paye, mon ami, où as-tu mis ton argent ?

—Va demander au mastroquet du coin !

Alice avait compris. L'argent, tout l'argent de la semaine avait passé là. Qu'allaient-ils devenir ?

(*A suivre*)